



Guide méthodologique sur l'utilisation des **normes APA**

Lena JONAS

Isabelle VANDEN EYNDE

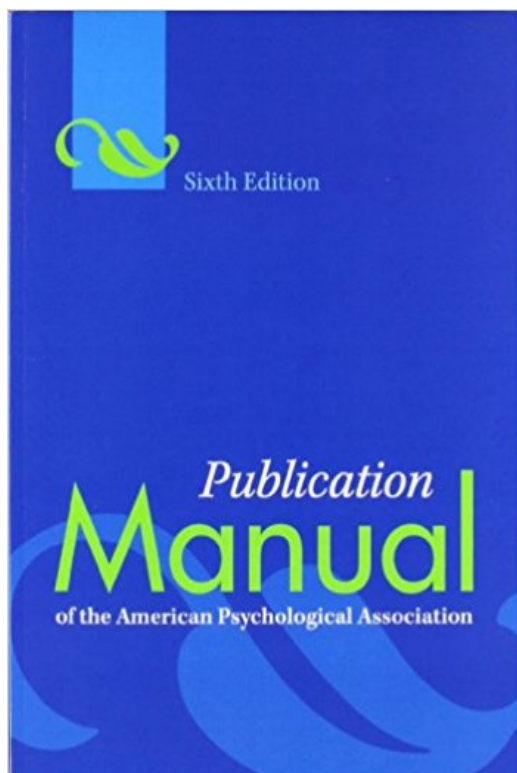
Karim BOUMAZGUIDA

TABLE DES MATIÈRES

Avant propos :	3
Découverte des normes APA	4
Introduction	4
Pourquoi citer ses sources ?	4
Quelles sources citer ?	4
Le système APA	5
Comment fonctionne le système APA ?	5
A A la fin du document	5
B) Dans le texte	5
QUELLE STRUCTURE ?	6
DÉCOUVERTE DES NORMES APA	7
CITATIONS ET RÉFÉRENCES DANS LE TEXTE	7
COMMENT PRÉSENTER UNE CITATION ?	7
LES RÉFÉRENCES DANS LE TEXTE	9
APPLICATION DES NORMES APA	12
PRINCIPES DE BASE POUR COMPOSER LA BIBLIOGRAPHIE	12
RÈGLES À RESPECTER DANS UNE BIBLIOGRAPHIE	12
COMMENT RÉFÉRENCER... ?	13
Monographie (livre) papier en un volume	13
Monographie papier en plusieurs volumes	14
Monographie électronique	14
Monographie traduite	15
Articles scientifiques au format papier	15
Articles électroniques	16
Chapitre d'un ouvrage collectif	17
Chapitre d'un volume d'une série	18
Actes de congrès ou colloque	19
Mémoires et thèses	20
Documents non publiés	21
Page Web	22
Blogs, forums et groupes de discussion en ligne, listes de diffusion électroniques	23
Tests et instruments de mesure	25
Documents audiovisuels	26
Textes législatifs	27
Récapitulatif - Références au format APA	28
DÉTECTION DU PLAGIAT	29
L'UMONS et le plagiat	29
Moodle et la détection des similitudes	30
Bibliographie	31
Notes :	32



AVANT PROPOS :

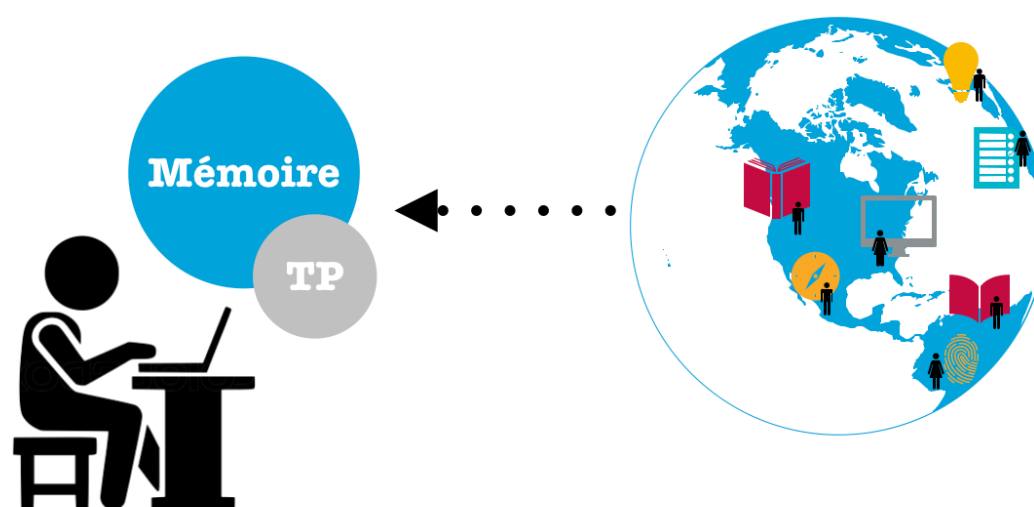


Ce fascicule, basé sur le « Publication manual of the American psychological association. 6th edition », a été réalisé par la Cellule Facultaire de Pédagogie Universitaire (CFPU) en partenariat avec les bibliothécaires rattachées à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation (FPSE) de l'Université de Mons (UMONS).

Il a été validé par les membres du Conseil de Faculté le **26/04/19**.

Pour en savoir plus sur le vaste monde de la bibliographie, vous pouvez contacter les bibliothécaires de la FPSE :

bibliotheque.fpse@umons.ac.be



La communication scientifique se doit de respecter certaines exigences, concernant notamment les citations et la bibliographie, qui doivent être établies dans le respect de règles strictes. Dans le domaine de la psychologie et des sciences de l'éducation, ce sont les normes de l'APA (American psychological association) qui sont d'application.



DÉCOUVERTE DES NORMES APA

INTRODUCTION

Fondée en 1892, par l'Université de Pennsylvanie, l'**American psychological association** (APA) est une société d'érudits regroupant des professionnels de la psychologie.

Son principal objectif est la **promotion** du rôle des sciences psychologiques dans le domaine de la santé.

POURQUOI CITER SES SOURCES ?

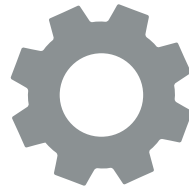
- Pour permettre au lecteur de **retrouver** facilement les documents utilisés
- Pour offrir de la **reconnaissance** aux travaux des auteurs que vous avez consultés
- Pour **ne pas plagier**.

QUELLES SOURCES CITER ?

Les sources devant être citées sont celles que vous avez **réellement** consultées.



AMERICAN
PSYCHOLOGICAL
ASSOCIATION



LE SYSTEME APA

COMMENT FONCTIONNE LE SYSTEME APA ?

Le système de référencement de l'APA comporte **deux** aspects distincts, mais étroitement liés :

A

La liste de références (bibliographie) **en fin de document**.

B

Les références **dans le texte** renvoyant le lecteur vers la bibliographie.



Chaque document cité dans le texte doit apparaître dans la bibliographie, et **chaque** référence de la bibliographie doit correspondre à une citation dans le texte.

QUELLE STRUCTURE ?

Les références **bibliographiques** se présentent selon la structure suivante :

Qui-Quand-Quoi-Où

Exemple :

Fontaine, E. & Wendland, J. (2015). Analyse de la relation soignant-bébé et du deuil des soignants en néonatalogie. *Devenir*, 27(1), 31-52.

Qui : les auteurs

Quand : l'année de publication

Quoi : le titre de l'article

Où : le titre de la revue dans laquelle l'article est paru, le volume, le numéro, les pages

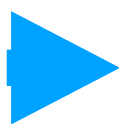
Les **références dans le texte** ne comportent que le nom de l'auteur et la date de publication.

Elles peuvent se présenter de **deux** manières :

- entre **parenthèses**

(Fontaine & Wendland, 2015)

- de manière **narrative**



Dans leur article paru en 2015, Fontaine et Wendland ont démontré que...



Fontaine et Wendland (2015) ont démontré que...



DÉCOUVERTE DES NORMES APA

CITATIONS¹ ET RÉFÉRENCES DANS LE TEXTE

A

COMMENT PRÉSENTER UNE CITATION ?

Les citations comportant moins de 40 mots sont incorporées dans le texte, **entre guillemets**, et directement suivies **du nom de l'auteur**, de **l'année** d'édition et de la **pagination** de l'extrait cité (précédée de p., ou de pp. si l'extrait couvre plus d'une page).

Exemple :

Dans le cas des adolescents, « certaines tentatives de suicide seraient à comprendre comme un agir mettant en évidence un non-transmissible. » (Ghyssels & Goffinet, 2012, p.92).



Remarque : Si le document n'est pas paginé, on indique le paragraphe avec l'abréviation « **paragr.** ».

Si le nom de l'auteur est incorporé dans la phrase, il est suivi de l'année d'édition entre parenthèses, **mais la pagination** est placée **à la suite** de **la citation**, après le guillemet qui la clôture.

¹ Les règles qui seront présentées sont également d'application lorsque l'on paraphrase un auteur, ou qu'on se réfère à une de ses idées.

Exemple :

Liguori (2017) rappelle que le rapport du conflit « à la dualité pulsionnelle, au transfert et à l'automatisme de répétition est au coeur de la dynamique freudienne » (p. 207).



Les citations comportant plus de 40 mots sont présentées dans un bloc de texte indépendant, avec un **double interligne**, en omettant les guillemets. **On commence ce bloc sur une nouvelle ligne**, en retrait d'environ **1.25 cm par rapport à la marge de gauche**, comme s'il s'agissait d'un nouveau paragraphe.

1,25 cm

→ Le lien inattendu entre les jeux vidéo d'action et la lecture suggère au chercheur une nouvelle piste à explorer : les jeux vidéo d'action semblent un outil prometteur pour l'entraînement des dimensions de l'attention visuelle impliquées en lecture. Leur aspect ludique les rend de plus tout à fait adaptés pour un usage ciblé en prévention de l'apparition des difficultés de lecture. De nouvelles études doivent être menées afin d'évaluer l'efficacité de tels entraînements dans le but, à terme, de les proposer en classe de prévention d'éventuelles difficultés dans l'apprentissage de la lecture. (Meyer, Diard, & Valdois, 2018, p. 704).



Remarque : si la citation comporte plusieurs paragraphes, la 1^{ère} ligne de chaque paragraphe est placée en retrait de 1.25 cm par rapport à la 1^{ère} phrase de la citation.

Les citations intégrées dans un texte que l'on reproduit sont conservées comme elles se présentent. Les travaux cités ne doivent pas être repris dans la bibliographie (sauf si on les a aussi consultés directement).

Exemple : « Comme le rappelle Audigier (2011), il s'agit dès lors de prendre en compte la société du risque (Beck, [1986], 2001), l'incertitude (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001) ou encore la prospective (Gaudin, 1990). » (Pache, Curnier, Honoré, & Hertig, 2016, p.53).

Dans cet exemple, Audigier, Beck, Callon, Lascoumes, Barthe et Gaudin ne seront pas mentionnés dans la bibliographie.

B

LES RÉFÉRENCES DANS LE TEXTE

Rappel :

Elles peuvent se présenter de **deux** manières : entre parenthèses ou de manière narrative.

Remarque : les règles varient selon qu'il s'agit d'un seul auteur, de plusieurs auteurs ou de collectivités (associations, organisations, instituts de recherche, etc.).

Si une référence fait l'objet **de plusieurs citations**, le format est simplifié dès la 2^e citation dans certains cas.

Les principaux cas sont repris dans ce tableau :



Type de citation	1 ^{ère} citation, format narratif	Citations suivantes, format narratif	1 ^{ère} citation, format parenthèse	Citations suivantes, format parenthèse
1 référence - 1 auteur	Liguori (2017)	Liguori (2017)	(Liguori, 2017)	(Liguori, 2017)
1 référence - 2 auteurs	Bosse et Valdois (2009)	Bosse et Valdois (2009)	(Bosse & Valdois, 2009)	(Bosse & Valdois, 2009)
1 référence - 3 à 5 auteurs	Bradley, Ramirez, Soo, et Walsh (2006)	Bradley et al. (2006)	(Bradley, Ramirez, Soo, & Walsh, 2006)	(Bradley et al., 2006)
1 référence – 6 auteurs ou plus	Wasserstein et al. (2005)	Wasserstein et al. (2005)	(Wasserstein et al., 2005)	(Wasserstein et al., 2005)
Collectivités identifiables par leur sigle	Université de Mons (UMONS, 2013)	UMONS (2013)	(Université de Mons [UMONS], 2013)	(UMONS, 2013)
Collectivités sans sigle	University of Pittsburgh (2005)	University of Pittsburgh (2005)	(University of Pittsburgh, 2005)	(University of Pittsburgh, 2005)
Aucun auteur identifié : articles, chapitres et pages web	Titre ou premiers mots du titre entre guillemets « Study Finds » (2007)	Titre ou premiers mots du titre entre guillemets « Study Finds » (2007)	Titre ou premiers mots du titre entre guillemets (« Study Finds, » 2007)	Titre ou premiers mots du titre entre guillemets (« Study Finds, » 2007)
Aucun auteur identifié : livres, revues, brochures, rapports	Titre ou premiers mots du titre en italique <i>College Bound Seniors</i> (2008)	Titre ou premiers mots du titre en italique <i>College Bound Seniors</i> (2008)	Titre ou premiers mots du titre en italique (<i>College Bound Seniors</i> , 2008)	Titre ou premiers mots du titre en italique (<i>College Bound Seniors</i> , 2008)

Remarque : le « **et al.** » est une locution latine utilisée en lieu et place des autres auteurs ayant participé à la rédaction de l'écrit.

QUELQUES CAS PARTICULIERS :

- Les auteurs portant le **même nom**

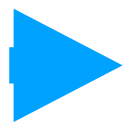


Si plusieurs auteurs portent le même nom, on ajoute les **initiales** de leur prénom pour les distinguer.

Exemple :

Parmi ces expériences, nous avons relevé celles de **M.A.** Light (2008) and **I.** Light (2006)

- Plusieurs documents d'un même auteur publiés **la même année**



On distingue les différents documents en **ajoutant une lettre (a, b, c etc.)** après l'année. L'ordre est déterminé par la bibliographie où ces documents sont classés par ordre alphabétique de titre.

Exemple :

Plusieurs études (Derryberry & Reed, 2005**a**, 2005**b**, sous presse-**a** ; Rothbart, 2003**a**, 2003**b**)

- Les sources **secondaires**



Les sources secondaires sont les sources citant un document original que l'on n'a pas pu consulter soi-même (ouvrage épuisé, par exemple). Dans le texte, **on mentionne le document original**, suivi, entre parenthèses, de la mention « **cité par** », du **nom de l'auteur** du document secondaire et de sa **date de publication**.

Exemple :

Alport's diary (**cité par Nicholson, 2003**)
Eva Metzger Brown (citée par Duriez, 2017) a montré que...

On mentionne la source secondaire dans la liste de références (bibliographie), mais pas dans le document original.

Remarque : l'utilisation de sources secondaires doit être évitée autant que possible. Il faut s'efforcer de remonter jusqu'à l'œuvre originale quand elle est disponible.



APPLICATION DES NORMES APA

PRINCIPES DE BASE POUR COMPOSER LA BIBLIOGRAPHIE

A

RÈGLES À RESPECTER DANS UNE BIBLIOGRAPHIE

- **Tous** les documents cités dans le texte **doivent** impérativement **y figurer**.
- Il faut prévoir **un double interligne entre chaque référence**, et, si la référence compte plusieurs lignes, la première doit être mise en valeur en décalant les suivantes.
- Les noms des auteurs doivent être listés dans l'**ordre alphabétique**.
- En cas **d'homonymie**, il faudra les intégrer dans la bibliographie dans l'**ordre chronologique** en se référant à la date de publication.
- De façon globale, on retiendra que toutes les références **comportent des zones d'information spécifiques se terminant toutes par un point**.

1. La zone de l'auteur (Qui?)
2. La zone de l'année de publication (Quand?)
3. La zone du titre (Quoi ?)
4. La zone de l'édition
5. La zone de localisation internet



(Où ?)

B

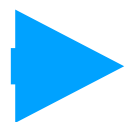
COMMENT RÉFÉRENCER... ?

1

Monographie (livre) papier en un volume

Remarque : monographie est synonyme de livre.

La méthode standard est la suivante :



Nom, P. (année). *Titre* (mention d'édition). Lieu d'édition : éditeur.

- Nom de l'auteur : nom de l'auteur avec la première lettre en majuscule + virgule + espace + première lettre du prénom en majuscule + point + espace
- L'année de publication : entre parenthèses + point + espace. Il s'agit de l'année au cours de laquelle le document a été édité
- Le titre doit figurer en italique. La première lettre en majuscule. S'il y a un sous-titre, il sera séparé du titre par espace + « : » + espace, et la première lettre est aussi en majuscule.
- On précise l'édition sous forme abrégée et entre parenthèses + point + espace, s'il ne s'agit pas d'une première édition.
- Le lieu d'édition et l'éditeur séparés par espace + « : » + espace : la ville dans laquelle le livre a été édité et l'éditeur.

Exemple :

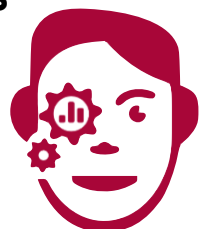
Eustache, F. (2018). *Manuel de neuropsychologie* (5^e éd.). Paris : Dunod

Cas particuliers :

Il arrive fréquemment que la publication **ne renvoie pas à des auteurs précis**, mais qu'elle ait été coordonnée par une ou plusieurs personnes, appelées alors « éditeurs scientifiques » (edited by, sous la direction de).

- Dans ce cas, on ajoute (Ed.) ou (Eds.) après les avoir mentionnés, avant la date.

Il arrive aussi qu'il y ait plusieurs auteurs, on ajoutera donc « , » **entre chaque auteur**, et « & » **avant le dernier**.



S'il n'y a pas d'auteurs, la date se met après le titre.

S'il n'y a pas de date, mentionnez « **s.d.** » (pour « sans date ») dans les parenthèses à la place de la date.

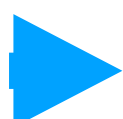
Si la ville ne suffit pas à identifier le lieu d'édition (homonymie par exemple), on rajoutera le pays ou l'abréviation de l'état pour les USA.



2

Monographie papier en plusieurs volumes

Si vous consultez un multivolume, notez à la fin de la zone de titre et entre parenthèses le numéro du volume consulté ou les numéros du premier et dernier volume.



Nom, P. (année). Titre (Vol.). Lieu : éditeur.

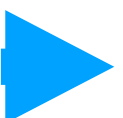
Exemple :

Bouvard, M. (2008). *Questionnaires et échelles d'évaluation de l'enfant et de l'adolescent*. (Vol. 2). Paris : Elsevier-Masson.

3

Monographie électronique

Il s'agit de la même pratique que pour une monographie, mais on rajoute la zone du doi² à la fin.



Nom, P. (année). Titre. Lieu : éditeur. doi

Exemple :

Handel, S. (2018). *Perceptual organization : An integrated multisensory approach*. New York : Palgrave Macmillan. <https://doi.org/10.1007/978-3-319-96337-2>

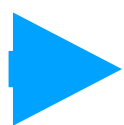
Si vous consultez un multivolume, notez à la fin de la zone de titre et entre parenthèses le numéro du volume consulté ou les numéros du premier et dernier volume.

² Le doi (digital object identifier) est un mécanisme d'identification de ressources numériques.

4

Monographie traduite

- À la fin de la zone de titre, on indique le nom du traducteur de cette façon : (P. Nom, Trad.).
- Il faut également rajouter, à la fin de la zone de l'édition, (Edition originale publiée en XXXX).



Nom, P. (année). Titre (P. Nom, Trad.). Lieu : éditeur. (Edition originale publiée en xxxx)

Exemple :

Rogers, C. (2013). *L'approche centrée sur la personne* (H.-G. Richon, Trad.). Genève : Ambre. (Edition originale publiée en 1989)

5

Articles scientifiques au format papier

Les références des articles scientifiques se présentent généralement sous cette forme :



Nom, P. (année). Titre de l'article. Titre de la revue, n° du volume(numéro du fascicule), pagination. doi

- Année de publication : celle à laquelle l'article est paru dans la revue.
- Titre de l'article : il n'est pas en italique.
- Titre de la revue : à mettre en évidence en italique suivi d'une virgule. Attention à ne pas confondre le titre de la revue et celui de l'article. Le titre de la revue est le titre général repris sur la couverture et il ne change pas.
- Numéro du volume : à inscrire en italique après le titre de la revue. Ce numéro peut être continu ou recommencer chaque année.
- Numéro du fascicule³ : à inscrire entre parenthèses après le volume, sans espace. Certaines revues ne présentent qu'un numéro, sans précision de volume. Ce numéro remplace le numéro de volume (en italique).

³ Selon l'APA, on ne doit indiquer le numéro de fascicule que si la pagination de la revue recommence à 1 à chaque fascicule. Nous avons simplifié cette règle en prévoyant de noter systématiquement ce numéro.

- Pagination : indiquer les numéros de la première et de la dernière page de l'article consulté, suivis d'un point.
- doi : il ne sera indiqué que s'il existe et sera précédé de la mention « doi: »

Exemples :

Maës, J.-C. (2018). Différentes figures de perversion du lien d'attachement. *Psychothérapies*, 38(3), 199-213.

Revue sans numéro de volume :

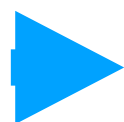
Deshayes, F., Payet, J.-P., Ruffin, D., & Pelhate, J. (2017). Faire avec et agir sur l'élève : Conceptions ambivalentes et usages pluriels de l'élève sur la scène de l'entretien enseignante-parents. *Revue française de pédagogie*, 198, 91-73.



Articles électroniques

La référence de l'article en ligne se construit de la même façon que le papier, à la différence qu'il y aura :

- Soit la zone de doi :

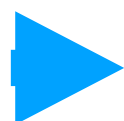


Nom, P. (année). Titre de l'article. *Titre de la revue*, Volume(fascicule), pages. doi

Exemple :

Estano, N. (2015). Impact de l'influence culturelle et de la topographie urbaine dans les actes d'agressions sexuelles sérielles. *Annales médico-psychologiques*, 173(7), 564-573. <https://doi.org/10.1016/j.amp.2015.03.027>.

- Soit la zone comportant le lien URL permettant d'avoir accès à l'article précédé de la mention « Consulté à l'adresse » :



Nom, P. (date de publication). Titre de l'article. *Titre de la revue*, Volume(fascicule), pages. Consulté à l'adresse URL

Exemple :

Sillick, T.J., & Schutte, N.S. (2006). Emotional intelligence and self-esteem mediate between perceived early parental love and adult happiness. *E-journal of applied psychology*. 2(2), 38-48. Consulté à l'adresse <http://ojs.liv.swin.edu.au/index.php.ejap>

7

Chapitre d'un ouvrage collectif

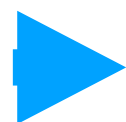
Les chapitres d'ouvrages collectifs sont traités de façon bien particulière dans le référencement :

- a) La zone de l'auteur reprend l'auteur du chapitre.
- b) Dans la zone de titre, on indique celui du chapitre.

Après la zone de titre, on insèrera la zone propre à l'ouvrage dont le chapitre est issu. Cette zone commence par « Dans » et se compose de :

- P. Nom (initiale du prénom et nom du ou des éditeurs du livre)
- (Eds.) (ou Ed. s'il n'y a qu'un éditeur)
- *Titre du livre collectif*
- Les pages du chapitre entre parenthèses et précédées de la mention « pp. ». Comme pour un article, il faudra mettre les numéros de la première et de la dernière page du chapitre.

- c) Ces informations seront suivies de la zone de l'édition.



Nom, P. (année). Titre du chapitre. Dans P. Nom du ou des éditeurs scientifiques de l'ouvrage collectif (Eds.), *Titre de l'ouvrage* (pp.). Lieu : éditeur.

Exemples :

Cungi, C. (2006). L'alliance thérapeutique. Dans O. Fontaine & P. Fontaine (Eds.), *Guide clinique de thérapie comportementale et cognitive* (pp. 395-447). Paris : Retz.

Reimann, P., & Bannert, M. (2018). Self-regulation of learning and performance in computer-supported collaborative learning environments. Dans D.H. Schunk & J.A. Greene (Eds.), *Handbook of self-regulation of learning and performance* (pp. 285-303). New York : Routledge/Taylor & Francis Group. Consulté à l'adresse
<https://search.proquest.com/docview/2056718269/3205A7859554CA5PQ/3>

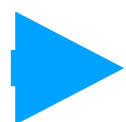
8

Chapitre d'un volume d'une série

Si le volume **n'a pas de titre particulier**, on applique les mêmes règles que pour un article de revue.

Si le volume **a un titre particulier**, les trois premières zones sont identiques à celles utilisées pour un chapitre d'ouvrage collectif (auteur, date, titre du chapitre). Vient ensuite la zone propre au volume de série, introduite aussi par « Dans », et qui se compose comme suit :

- L'auteur de la série - P. Nom - suivi de la mention (Ed. de la série)
- &
- L'éditeur du volume – P. Nom - suivi de la mention (Ed. du vol.) et d'une virgule
- Titre de la série en italique
- « : » en italique
- n° du volume en italique
- Titre du volume en italique
- (pp.) les pages du chapitre



Nom, P. (année). Titre du chapitre. Dans P. Nom (Ed. de la série) & P. Nom (Ed. du vol.), *Titre de la série : Vol. Titre du volume* (pp.)

Exemple :

Clark, A.N. (2014). Emotional distress following brain injury. Dans W.B. Barr (Ed. de la série) & M. Sherer, & A.M. Sanders (Eds. du vol.), *Handbooks of neuropsychology series : Vol. 2. Handbook of the neuropsychology of traumatic brain injury* (pp. 257-269).
doi:https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-1-4939-0784-7_13

9

Actes de congrès ou colloque

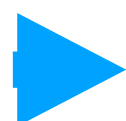
Les communications présentées lors de congrès ou colloques sont référencées en fonction du mode de publication des actes.

a) Si les actes ont été publiés sous forme de livre, on applique la règle des chapitres d'ouvrage collectif

b) Si les actes ont été publiés sous forme de volume annuel numéroté, on applique la règle des articles.

c) Si les actes n'ont pas été publiés, en plus des zones traditionnelles de l'auteur et de la date, on notera :

- Le titre de la communication en italique suivi d'un point
- La mention « Communication présentée à/au »
- Le nom du congrès suivi d'une virgule et de la ville où il a eu lieu.
- S'il y en a une, l'adresse URL précédée de la mention « Consulté à l'adresse »



Nom, P. (date). *Titre de la communication.* Communication présentée à/au Nom du congrès, ville. Consulté à l'adresse URL (si le colloque est tiré d'internet)

Exemple :

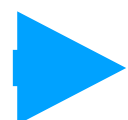
Medina, M. A., & Shaver, E. J. (2017). « On fire » or « lacking the spark » : Four types of self-directed critical thinking of preservice teachers. Communication présentée au Annual Meeting of the American Educational Research Association (San Antonio, TX). Consulté à l'adresse <https://eric.ed.gov/?q=reflective+teaching&pr=on&ffl=pubSpeeches%2fMeeting+Papers&id=ED591633>

Les thèses et mémoires se présentent très simplement.

Outre les trois premières zones appliquées aux références, le titre sera suivi de la mention :

- (Mémoire) pour les **mémoires**.
- (Thèse de doctorat) pour les **thèses**

On indique ensuite le nom de l'université dans laquelle le travail a été présenté suivi d'une virgule et de sa localisation, sauf si celle-ci est comprise dans le nom de l'université.



Nom, P. (année). Titre (Mémoire). Université, Ville.

Exemples :

Chopier, A. (2018). *Le vécu phénoménologique de la pleine conscience* (Mémoire). Université de Liège.

Bussièrès Tanya. (2018). *Utilisation de psychotropes chez l'adolescent en fonction de la compétence sociale, de l'importance du meilleur ami de même sexe et de sexe opposé et de la consommation perçue des pairs selon l'âge et le sexe* (Thèse de doctorat). Université du Québec à Chicoutimi.

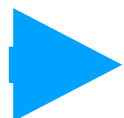
La méthode varie de nouveau selon quelques particularités.

a) De manière générale, en plus des zones habituelles reprises dans les références (auteur, date, titre), on insérera la mention « Document non publié » à la place de la zone d'édition.



Nom, P. (année). Titre. Document non publié.

b) Si le document a été produit par une université, la zone de l'édition sera complétée par le nom de l'institution, et sa localisation, sauf si celle-ci est comprise dans le nom de l'université.



Nom, P. (année). Titre. Document non publié, Université, Ville.

Exemple :

Manuel d'initiation à la recherche documentaire (s.d.). Document non publié, Université de Mons. Consulté à l'adresse
https://moodle.umons.ac.be/pluginfile.php/76/mod_resource/content/7/Manuel%20de%20recherche.pdf

c) S'il s'agit d'un syllabus, on indiquera « Syllabus » à la place de « Document non publié », suivi du nom de l'université, suivi du nom du diffuseur éventuel.



Nom, P. (année). Titre. Syllabus, Université, diffuseur.

Exemples :

Roux, M. (2002). *Approche de l'adolescent, vie scolaire et gestion des groupes*. Syllabus. Université de Mons-Hainaut.

Pour référencer un contenu trouvé sur une page web, il faut en premier lieu vérifier si le document entre dans une des catégories déjà traitées dans ce guide : articles de périodiques, monographies, chapitres de monographies, mémoires et thèses etc. On se base alors sur les modèles fournis pour chaque type de document.

Si le contenu ne peut être assimilé à une catégorie bien définie, la référence sera construite en suivant ce modèle :

Auteur (Date). Titre. Consulté à l'adresse url.

a) Zone de l'auteur :

- Si l'auteur est clairement identifié, on mentionne son nom.
- Si la page web ne présente pas de signature d'un auteur particulier, on mentionne l'organisme responsable du site.

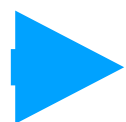
b) Dans la zone de l'année de publication :

- On reprend la date figurant sur le document virtuel entre parenthèses, dans le format année, jour mois.
- S'il n'y a pas de date, on la remplace par la mention « s. d. ».
- Si la page comporte une date de publication et une date de mise à jour (updated), on choisit la date de mise à jour.
Cette remarque n'est pas valable pour les pages mentionnant une date de révision (reviewed), la révision n'impliquant pas forcément une modification.

c) La zone de titre ne doit pas être mise en italique.

d) Il n'y a **pas** de zone d'éditeur.

e) La zone de localisation internet mentionne l'url ou le doi.



Auteur ou Organisme responsable. (année, jour mois). Titre. Consulté à l'adresse URL

Exemples :

Page avec un auteur identifié :

Debret, J.M.M. (2018, 27 août). Comment citer un site web avec APA ? Consulté à l'adresse <https://www.scribbr.fr/normes-apa/exemple-site-internet/>

Page avec un organisme comme auteur :

Collectif Schizophrénies. (s.d.). Les prises en charge. Consulté à l'adresse <http://www.collectif-schizophrénies.com/les-prises-en-charge/la-psychiatrie-en-france>

Remarque : quand on cite un site Web dans son ensemble, on ne le mentionne pas dans la bibliographie, mais uniquement dans le texte, en indiquant l'adresse du site entre parenthèses.

Ex : Enseignons.be (<http://www.enseignement.be/index.php?page=0&navi=2>) fournit de précieuses informations sur le système scolaire belge.

13

Blogs, forums et groupes de discussion en ligne, listes de diffusion électroniques

La méthode de référencement est la suivante :

a) Dans la zone de l'auteur :

- Si le nom de l'auteur est disponible, on indique le nom de famille suivi des initiales du prénom.
- Si le nom de l'auteur n'est pas disponible, mais uniquement un pseudonyme, on indique le pseudonyme.

b) Dans la zone de l'année de publication

- On reprend la date précise du document, dans le format année, jour mois.

c) Dans la zone de titre, on indique le sujet du message - sans le mettre en italique – suivi de la description du type de message entre crochets droits.

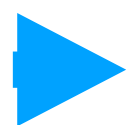
d) Il n'y a **pas** de zone d'éditeur.

e) Pour la zone de localisation internet :

- La mention « Consulté à l'adresse » est suivie de l'URL à laquelle le message peut être consulté.
- On inclut le nom de la liste où le message a été posté, si celle-ci ne fait pas partie de l'URL.
- On fournit l'adresse de la version archivée du message.

Exemples :

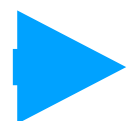
1) Message posté sur un forum, un groupe de discussion en ligne ou une liste de diffusion électronique



Nom, P. ou Pseudonyme (année, jour mois). Re : Objet du message [Message de forum en ligne ou Message de groupe de discussion en ligne ou Message de liste de diffusion électronique]. Consulté à l'adresse URL

FinementCiselé (2018, 11 mai). Re : Faux diagnostics [Message de forum en ligne]. Consulté à l'adresse <https://forum.asperansa.org/search.php?keywords=Teach&sid=9bd71cfa6b2eae3029f9bdf9971e9e78>

2) Publication postée sur un blog :



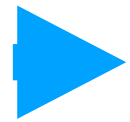
Nom, P. (année, jour mois). Titre du billet [Billet de blog]. Consulté à l'adresse URL

Lea, C. (2019, 8 mars). Books and book chapters : What to cite ? [Billet de blog]. Consulté à l'adresse <https://blog.apastyle.org/apastyle/2011/02/books-and-book-chapters-what-to-cite.html>

Ils sont référencés avec les cinq zones habituelles (auteur, date, titre, édition et localisation).

Petites particularités :

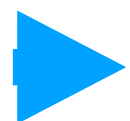
- De la même façon que pour les monographies, s'il existe plusieurs éditions du test, on précise, à la fin de la zone du titre, la version qui a été utilisée en la mentionnant entre parenthèses.
- À la fin de cette zone, on précise entre crochets la forme du test utilisé.
- Si on trouve les informations, la zone de l'édition présente le lieu et le nom de l'organisme qui a produit le test.



Nom, P. (année). Titre (version/édition) [forme]. Lieu : éditeur.

Exemple :

Chevrie-Muller, C., Maillart, C., Simon, A.-M., & Fournier, S. (2010). *Batterie langage oral, langage écrit, mémoire, attention* (2^e éd.). Paris : ECPA



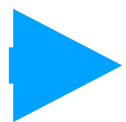
Nom, P. (année). Titre (version/édition) [forme]. Consulté à l'adresse URL

Exemple :

Friedlander, M.L., Escudero, V. (2002). *Système d'observation des alliances thérapeutiques familiales SOATIF-s* (version française) (P. Reid, M.Friedlander, & J.-C. Bernard, Trad.). Consulté à l'adresse <http://softa-soatif.com/instrumentos-2-2>

La description des documents audiovisuels comprend 5 zones, avec quelques particularités propres à ce type de document :

- Dans la zone de l'auteur, si celui-ci est clairement identifié ainsi que sa fonction, on le référence en indiquant cette fonction entre parenthèses à la fin de la zone.
- L'année d'édition est reprise entre parenthèses.
- La zone de titre reprend le titre en italique, suivi de la forme du document reprise entre crochets.
- La zone de l'édition reprend le pays d'origine du document, suivi de « : », suivi du nom du studio ou de la maison d'édition.
- La zone de localisation internet reprend l'URL précédée de la mention « Consulté à l'adresse »

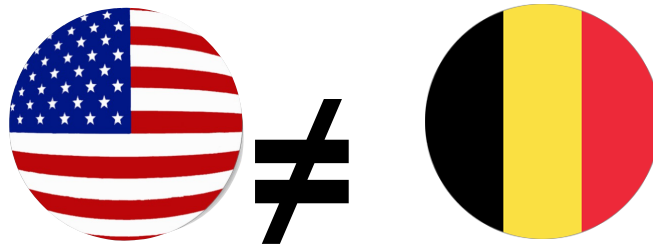


Nom, P. (fonction) (année). *Titre* [forme]. Lieu : maison d'édition/studio. Consulté à l'adresse URL

Exemples :

Bouvarel, A., Martin, R. et Tremblay, P. H. (réalisateurs). (2001). *Les antidépresseurs : un entretien avec Henri Lôo* [Film documentaire]. Montréal, Québec : CECOM.

tvoparents. (2010, 28 novembre). *Why is bonding with baby important ?* [Vidéo en ligne]. Consulté à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=C6fY6RchNk4&feature=fvvr>



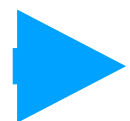
Le contexte législatif des États-Unis étant très différent du nôtre, il est difficile de se référer aux règles de l'APA pour le référencement de ce type de sources. L'APA recommande par ailleurs de suivre le format conventionnel des citations légales. Pour la Belgique, on peut se référer au « Guide des citations, références et abréviations juridiques » disponible au comptoir de la bibliothèque ou en ligne sur le site de l'éditeur Kluwer :

<https://legalworld.wolterskluwer.be/media/4562/guide-des-citations-references-abreviations-juridiques.pdf>

De manière générale, la référence doit comporter les informations précises qui permettront de la retrouver. Les citations dans le texte sont traitées comme les documents sans auteur identifié (premiers mots significatifs du titre et année entre parenthèses).

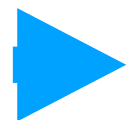
Pour la législation (lois, arrêtés, décrets...), on indique le titre formel ou le nom sous lequel la législation est connue du grand public, ainsi que le titre du document dans lequel elle est codifiée (ex. telle section de tel volume d'un code juridique), avec la date d'édition de ce document entre parenthèses.

Exemples :



a) Dans la bibliographie

Loi modifiant la législation relative à la protection de la jeunesse et à la prise en charge des mineurs ayant commis un fait qualifié infraction (13 juin 2006). *Moniteur belge*, 19 juillet 2006, p. 36088.



b) Dans le texte :

Les nouvelles dispositions (Loi modifiant la législation relative à la protection de la jeunesse, 2006) précisent...



Article papier NB : on indique le doi s'il est mentionné	Nom, P. (année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue</i> , n° du volume (numéro du fascicule), pages. doi
Article d'une revue sans n° de volume	Nom, P. (année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue</i> , Numéro du fascicule, pages. doi
Article électronique avec doi	Nom, P. (année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue</i> , n° du volume (numéro du fascicule), pagination. doi
Article électronique sans doi	Nom, P. (année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue</i> , Vol (fascicule), pages. Consulté à l'adresse url
Chapitre d'un livre collectif	Nom, P. (année). Titre du chapitre. Dans P. Nom du ou des éditeur(s) scientifique(s) de l'ouvrage collectif (Ed. ou Eds.), <i>Titre de l'ouvrage</i> (pp.). Lieu : éditeur.
Chapitre d'un volume d'une série	Nom, P. (année). Titre du chapitre. Dans P. Nom (Ed. de la série) & P. Nom (Ed. du vol.), <i>Titre de la série</i> : Vol. <i>Titre du volume</i> (pp.)
Communication dans un colloque, congrès	Nom, P. (année). Titre de la communication. Communication présentée au Nom du congrès, ville. Consulté à l'adresse url (si les actes sont tirés d'internet)
Document audio-visuel	Nom, P. (fonction). (année). <i>Titre</i> [forme]. Lieu: maison d'édition/studio. Consulté à l'adresse url
Document non publié	Nom, P. (année). <i>Titre</i> . Document non publié
Document non publié produit par une université	Nom, P. (année). <i>Titre</i> . Document non publié, Université, Ville. NB : on ne mentionne pas la ville si elle est comprise dans le nom de l'université
Livre	Nom, P. (année). <i>Titre</i> (mention d'édition). Lieu d'édition : éditeur.
Livre électronique	Nom, P. (année). <i>Titre</i> . Lieu : éditeur. doi
Livre en plusieurs volumes	Nom, P. (année). <i>Titre</i> (Vol.). Lieu : éditeur.
Livre avec éditeur scientifique	Nom, P. (Ed.) (année). <i>Titre</i> (mention d'édition). Lieu d'édition : éditeur.
Livre sans auteur	<i>Titre</i> (année) (mention d'édition). Lieu d'édition : éditeur.
Livre sans date	Nom, P. (s.d.). <i>Titre</i> (mention d'édition). Lieu d'édition : éditeur.
Livre traduit	Nom, P. (année). <i>Titre</i> (P. Nom, Trad.). Lieu : éditeur. (Edition originale publiée en XXXX)
Mémoire	Nom, P. (année). <i>Titre</i> (Mémoire). Université, Ville.
Message de forum en ligne	Nom, P. ou Pseudonyme (année, jour mois). Re : Objet du message [Message de forum en ligne]. Consulté à l'adresse url
Page de site Web	Nom, P. (année, jour mois). <i>Titre</i> . Consulté à l'adresse URL NB : si la page indique une date de publication et une date de mise à jour, choisir la date de mise à jour
Site Web complet	Ne doit pas être mentionné dans la bibliographie
Syllabus	Nom, P. (année). <i>Titre</i> . Syllabus, Université
Tests et instruments de mesure	Nom, P. (année). <i>Titre</i> (version/édition) [forme]. Lieu : éditeur.
Thèse	Nom, P. (année). <i>Titre</i> (Thèse de doctorat). Université, Ville.

DÉTECTION DU PLAGIAT

A

L'UMONS ET LE PLAGIAT



Article 31 —. La formation universitaire se doit de promouvoir l'honnêteté intellectuelle. À l'instar de la tricherie et des autres pratiques de fraude, **le plagiat est considéré comme une infraction au présent règlement.** On entend par plagiat **l'acte de présenter pour siens** les paragraphes, phrases ou illustrations ; les idées, découvertes ou conclusions ; les algorithmes ou programmes ; ... d'autrui sans en identifier correctement et explicitement la ou les source(s). Lorsqu'à l'occasion de l'évaluation d'un travail personnel (projet, mémoire, travail de fin d'études...) un étudiant est convaincu d'une telle infraction, il se voit notifier par le jury (du travail en cause) le refus de son travail. Sur-le-champ, le jury fait aussi rapport au Doyen. Outre cette première mesure et après avoir entendu l'étudiant, le Doyen peut proposer au Recteur de prononcer les sanctions prévues à l'article 34, en fonction des circonstances et d'éventuelles récidives. Si l'infraction est découverte après l'évaluation, le Recteur peut, d'autorité, imposer les sanctions prévues ou saisir de l'affaire le jury de l'épreuve.

Le plagiat ?

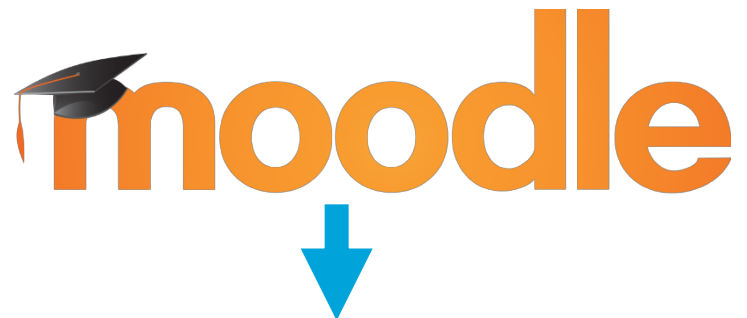


Il s'agit de s'approprier les écrits, les dires, les idées d'une autre personne !



Idem pour...

- ... les graphiques ;
- ... les schémas ;
- ... les tableaux ;
- ... les illustrations.



Exemple :

Logiciel de détection

Quellenliste

67%	Gesamte Übereinstimmungen
47%	http://de.wikipedia.org/w/index.php?title=Tibetische+Unruhen+2008&oldid=113...
29%	http://forum.gaming-universe.de/lofiversion/index.php/t14315.html
18%	http://www.computerwoche.de/a/tibet-china-zensiert-google-news-und-youtube,...
14%	http://freikulturstet.kilu.de/default.html
10%	http://tennisi.de/Tibetische_Unruhen_2008.html
10%	http://www.bawli.de/wik/themenreihe.p?c=Zentralasiatische_Geschichte

Zitate anzeigen

Tibet und China Die tibetischen Unruhen begannen im März 2008 mit anfangs gewaltfreien Demonstrationen buddhistischer Mönche in Lhasa. Gefordert wurde, die Rückkehr des 14. Dalai Lama Tenzin Gyatso aus dem Exil zu ermöglichen, sowie die Unabhängigkeit Tibets von der Volksrepublik China. Wenig später nach den ersten Protesten begannen gewaltsame Ausschreitungen vorwiegend jüngerer Tibeter in Lhasa, dann auch in anderen Teilen des Landes, die sich sowohl gegen chinesische Zivilisten als auch gegen die staatlichen Behörden und deren Einrichtungen richteten. Angesichts des aktuellen Aufstands in Tibet hat die chinesische Regierung ihre Zensur des Internets verschärft. Unter anderem ist im "Reich der Mitte" derzeit kein Zugriff auf Google News und die gleichfalls zu Google gehörende Video-Seite YouTube möglich. China will offensichtlich verhindern, dass Bewegtbilder der Unruhen in mehrere tibetischen Städten, darunter der Hauptstadt Lhasa, an die Weltöffentlichkeit gelangen. Viele Tibeter, darunter zahlreiche Mönche, demonstrierten am 16. März 2008 in Aba (Bezirk Ngawa, Provinz Sichuan). Chinesische Sicherheitskräfte sollen daraufhin laut Angaben von Exiltibetern Tränengas eingesetzt, ein Kloster umstellt haben und mindestens acht Menschen dabei erschossen haben. Am 20. März meldete zu diesem Vorfall die amtliche Nachrichtenagentur Xinhua unter Berufung auf Polizeiquellen, beim Einsatz seien vier Demonstranten durch Schüsse verletzt worden.[6] Auch im autonomen Bezirk Gannan und in Sangchu[7] in der Provinz Gansu marschierten, laut exiltibetischer Kreise, bis zu 300 Tibeter mit Bildern des Dalai Lama zu Regierungsgebäuden. In der Stadt Lanzhou beteiligten sich 100 tibetische Studenten an der dortigen Universität an einem Sitzstreik. Auch in den Nachbarprovinzen Sichuan, Gansu und Qinghai sollen laut Augenzeugen ebenfalls Menschen umgekommen sein, vor allem tibetische Mönche, die dort demonstrierten. Nach Angaben der tibetischen Exilregierung hat der Aufstand schon mehr als 80 Todesopfer gefordert. Den Aufstand wird Peking in gewohnter Manier niederknüppeln, und in die Gefängniszellen, schon jetzt voller Mönche und Nonnen, dürften in den nächsten Tagen und Wochen noch mehr Menschen gebracht werden. All dies ist traurig, aber für Tibet nicht wirklich neu. Neu ist, dass allmählich die Marke "Olympische Spiele" beschädigt wird. Die EU beschloss am 30. März im slowenischen Brdo sich gemeinsam gegen einen Boykott der Olympischen Spiele auszusprechen, obwohl verschiedene Haltungen der Mitglieder bestanden. Unter anderem der französische Staatspräsident Nicolas 1

BIBLIOGRAPHIE

American Psychological Association. (2010). *Publication manual of the American Psychological Association* (6e éd.). Washington : Auteur.

Bernard, N. (Ed.). (2017). *Guide des citations, références et abréviations juridiques*. (6e éd.). Waterloo : Wolters Kluwer.

Debret, J. (2019, 4 février). Exemples de citations avec le style APA. Consulté à l'adresse <https://www.scribbr.fr/normes-apa/exemples-de-citations/>

Desaulniers, D. (2019, 8 mars). Citer selon les normes de l'APA : En bibliographie (Modèles). Consulté à l'adresse <https://bib.umontreal.ca/bibliographies/apa?tab=108>

Lee, C. (2010, 18 novembre). How to cite something you found on a website in APA style ? [Billet de blog]. Consulté à l'adresse <https://blog.apastyle.org/apastyle/2010/11/how-to-cite-something-you-found-on-a-website-in-apa-style.html>

McAdoo, T. (2017, 20 septembre). References versus citations [Billet de blog]. Consulté à l'adresse <http://blog.apastyle.org/apastyle/2017/09/citations-versus-references.html>

Spoiden, A., & Patris, S. (2015). Rédaction des références bibliographiques selon les normes de l'American Psychological Association : abrégé. Louvain-la-Neuve : Bibliothèque de Psychologie et des Sciences de l'éducation, Université Catholique de Louvain. Consulté à l'adresse https://cdn.uclouvain.be/public/Exports%20reddot/bpsp/documents/Norme_APA_EN.pdf

Swaen, B. (2019, 6 mars). Bibliographie (liste de références) d'un mémoire selon les normes APA. Consulté à l'adresse <https://www.scribbr.fr/normes-apa/bibliographie-memoire-selon-les-normes-apa/>

[illegible]

